

Association Chadhal
39, rue Saint-Sauveur 75002 PARIS
Tél. 06 08 62 44 36

7 mois consacrés à sauver les chats du jardin des Halles : un bilan positif

Afin qu'il n'y ait jamais de déchatisation aux Halles, l'association Chadhal a été créée en juillet 2007.

36 chats ont déjà été pris en charge par l'association, grâce à ses quelques adhérents. D'innombrables soirées ont été passées par ses bénévoles à guetter les chats, maintes journées ont été remplies par les soins, les aller-retour chez le vétérinaire qui a soigné, stérilisé et tatoué les petits félins des Halles pour qu'ils soient en règle vis-à-vis de la loi. En conséquence, en 2008, les naissances diminuent et rares sont les chatons mal portants trouvés dans le jardin. Aussi ces résultats encourageants compensent-ils largement les soucis pécuniaires, relationnels et autres de Chadhal et le fait que notre engagement personnel empiète largement sur nos vies privées et professionnelles.

26 chats dits libres (et non plus « errants »), dorénavant légalement protégés, ont été relâchés dans leur milieu de vie. Ils vont bien ! Chacun porte un prénom qui le distingue (mais comme la plupart des chats sont noirs, les risques de confusion existent).

Ceux qui ont été adoptés ont une belle vie aussi. En effet, 10 chats sur les 36 n'ont pu être relâchés dans le jardin des Halles, faute de pouvoir y survivre. Tels les chats trop handicapés par des maladies ou des blessures jamais soignées, ou d'autres minous qui y avaient été perdus ou abandonnés. Eh oui ! il y a encore des personnes « humaines » qui se débarrassent lâchement des animaux, dont elles ont pourtant la responsabilité, dans les parcs et jardins, souvent au motif qu'ils seront plus heureux en groupe et que de bonnes âmes s'en occuperont. Et puis, un chat ça se débrouille pour manger ! Non !

Par une étrange coïncidence, les animaux abandonnés ont tous un souci qui coûte cher. Il s'agit soit de femelles enceintes, soit de chats accidentés, soit de chats aux yeux dévorés par le coryza (témoin ce chaton affamé de 3 mois laissé pour mort devant Saint-Eustache, que Chadhal a fait soigner pour lui sauver la vie et au moins un oeil). Malheureusement, certains de ces rescapés sont définitivement marqués par la violence, la pingrerie et l'impéritie de leurs anciens « maîtres ».

Il est donc toujours aussi important de sensibiliser le public au fléau des abandons, actes indignes gravement sanctionnés par le code pénal. Et de veiller à ce que les pouvoirs publics acceptent la présence des animaux en Ville et soient à l'écoute de leurs protecteurs. Bref, faire appliquer la loi, les valeurs humaines, et respecter les usages.

Si l'association a, en février enfin, obtenu l'autorisation administrative de construire des « cabanes à chats » (servant d'abri et de point de nourrissage), elle attend toujours que la Ville lui prête un local, doté de lumière (indispensable pour soigner les yeux des chats, conserver les maisonnettes de convalescence dans un état d'hygiène satisfaisant, etc.).

L'association Chadhal aurait aimé que Paris, la capitale, soit aussi généreuse que certaines petites municipalités qui financent la construction de ces cabanons, prennent en charge les onéreux soins vétérinaires, les stérilisations, les tatouages, etc. et aident sur le terrain. Pourquoi un service d'intérêt général est-il assumé et financé par quelques personnes regroupées en association ? Il est pourtant de l'intérêt de la Ville d'éviter la prolifération de matous, de maintenir en bon état sanitaire les beaux chats qui s'ébattent dans le peu de « nature » qu'il lui reste, et de faire en sorte que les nourrisseurs de chats ne laissent pas de déchets, non pas en les bombardant d'amendes, mais en leur permettant l'usage de lieux

couverts déterminés où nourrir les bêtes.

Le fonctionnement d'une association prend du temps et est coûteux, entre le matériel, les frais médicamenteux, les opérations, les stérilisations, les tatouages, les croquettes, les fournitures, la communication, Aussi, si vous aimez les chats, ne dites plus, comme on l'entend trop souvent : « C'est formidable ce que vous faites ! » Agissez en rejoignant la seule association de protection des chats du cœur de Paris. Ne nous faites plus de promesses (trop souvent omises, à notre grande déception) : soutenez-nous réellement sur le terrain (adoptions, soins, transports, ...) ou par un don (déductible à 66 % de vos impôts). Et sensibilisez vos proches à la protection des chats qui, eux aussi, font partie de la biodiversité et ont un rôle actif à jouer, surtout en ville. Et à la protection animale, en général.

Valérie Massia pour Chadhal
08/02/2008